

## 202101-2026 - Mise en concurrence

**Belgique – Travaux de construction – Marché de travaux ayant pour objet « Lot 6 – réalisation des abords dans le cadre du projet global concernant A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » (lot piloté par le lot 1).**

**OJ S 58/2026 24/03/2026**

**Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement**

**Travaux**

### 1. Acheteur

---

#### 1.1. Acheteur

Nom officiel: Igretec

Adresse électronique: [igretec@igretec.com](mailto:igretec@igretec.com)

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique, contrôlée par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

### 2. Procédure

---

#### 2.1. Procédure

Titre: Marché de travaux ayant pour objet « Lot 6 – réalisation des abords dans le cadre du projet global concernant A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » (lot piloté par le lot 1).

Description: Marché de travaux ayant pour objet « Lot 6 – réalisation des abords dans le cadre du projet global concernant A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » (lot piloté par le lot 1). Le présent marché s'inscrit dans un projet global concernant la construction d'un nouveau bâtiment (E6K) et la réhabilitation du « Tri Postal » existant (A6K) dans le cadre du projet « A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » sis Quai de la Gare du Sud, 1 à 6000 CHARLEROI. Lorsqu'il est fait référence au « marché » dans le cadre des dispositions qui suivent, il y a lieu comprendre qu'il s'agit uniquement de ce lot 6 relatif à la réalisation des abords. Les travaux s'effectuent sur des terrains privés.

L'attention de l'entrepreneur est attirée sur contexte singulier du projet, tel que repris dans le préambule ci-avant. La proximité avec les voies de train et la présence du quai n°1 de la gare de Charleroi seront prises en compte ainsi que le Règlement de la Police des chemins de Fer. La présence d'une cabine HT appartenant à INFRABEL est également à prendre en considération ainsi que les servitudes permettant d'y accéder. Le marché comprend également : • l'enlèvement des éléments linéaires, des revêtements et tous accessoires existants, et de leur fondation ; • l'exécution des tranchées, déblais, démolitions ; • l'évacuation des matériaux excédentaires en dehors du chantier en un lieu constitué par une décharge agréée ou un centre de recyclage ; • tous les transports nécessaires et l'évacuation, en dehors des dépendances de la route, des terres excédantes, boues, tous déchets, matériaux et objets quelconques à provenir des démontages, des démolitions et non réutilisables ainsi que leur mise en décharge suivant les prescriptions de la circulaire de la R.W. du 23 février 1995 et/ou l'AGW Terres du 05/07/2018 ; • l'exécution des coffres et des nouveaux revêtements ; • la fourniture et la pose de tout le mobilier urbain (bancs, poubelles, bacs de plantation,...), y compris jeux et espace de callisthénie ; • l'exécution des travaux de plantations ; • le remaniement des revêtements, bordures et filets d'eau des routes débouchant sur la route à améliorer de manière à obtenir un raccordement uniforme entre les revêtements nouveaux et

anciens ; • la mise à niveau des trappillons existants, des regards, etc. ; • la réparation de toutes installations endommagées par les travaux ; • le maintien des installations des concessionnaires, y compris les câbles et conduites rencontrés lors des terrassements d'égout et de raccordements particuliers ; • le maintien des bouches et des bornes d'incendie visibles, accessibles et opérationnelles, ainsi que leur signalisation ; • la fourniture par l'entrepreneur des matériaux neufs à mettre en œuvre dans l'entreprise, à moins que le cahier spécial des charges ou le métré ne le précise autrement ; • l'entretien des travaux jusqu'à l'expiration des délais de garantie, toutes fournitures et main-d'œuvre comprises. Les travaux décrits ci-dessus ne sont pas exhaustifs, le détail des travaux est repris dans les clauses techniques et le métré récapitulatif annexés au présent cahier spécial des charges. Dans le cadre du présent marché, le pouvoir adjudicateur souhaite lutter contre le dumping social et la fraude sociale. Le marché repris dans le cahier des charges est financé par le fonds Européen de la Facilité pour la reprise et la résilience. L'exécution du marché respectera toutes les conditions de mise en œuvre et d'éligibilité des dépenses telles que définies par le Règlement européen 2021/241, dont notamment celles décrites à l'article 5.2 et relatives au principe Do No Significant Harm ('principe DNSH') qui prévoit qu'aucune mesure incluse dans un plan pour la reprise et la résilience (PRR) ne doit causer de préjudice important pour les objectifs environnementaux énumérés à l'article 17 du règlement 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (Taxomanie). A cette fin, les soumissionnaires sont invités à prendre connaissance du point 13 de la PARTIE 1. La visite des lieux OBLIGATOIRE sous peine de nullité de l'offre se déroule le 19 mars 2026 à 14h00, sur site, après rendez-vous pris auprès de Madame Sarah MANDERLIER (sarah.manderlier@igretec.com).

Identifiant de la procédure: afc136d0-b9fd-4c4f-bd65-1f5e5619f349

Identifiant interne: Igretec\_63170\_2026/010

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

#### **2.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

#### **2.1.2. Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

#### **2.1.4. Informations générales**

Informations complémentaires: Les variantes et les options sont interdites. Le présent marché n'est pas divisé en tranches.

##### **Base juridique:**

Directive 2014/24/UE

#### **2.1.6. Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Il est renvoyé aux articles 67 à 70 et 73 de la loi du 17 juin 2016 ainsi qu'aux dispositions du cahier des charges relatives aux motifs d'exclusion. Il est fait application du DUME dans le cadre du présent marché.

## **5. Lot**

---

### **5.1. Lot: LOT-0001**

Titre: Igretec\_63170\_2026/010 - 1

Description: Marché de travaux ayant pour objet « Lot 6 – réalisation des abords dans le cadre du projet global concernant A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » (lot piloté par le lot 1). Le présent marché s'inscrit dans un projet global concernant la construction d'un nouveau bâtiment (E6K) et la réhabilitation du « Tri Postal » existant (A6K) dans le cadre du projet « A6K – E6K : développement du Hub d'innovation et de formation numérique et technologique à Charleroi » sis Quai de la Gare du Sud, 1 à 6000 CHARLEROI.

Identifiant interne: 1

#### **5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

#### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

#### **5.1.3. Durée estimée**

Autre durée: Inconnu

#### **5.1.6. Informations générales**

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Le délai d'exécution global du présent marché est de 75 jours calendrier. Pour éviter la perte des subsides, la réception provisoire doit impérativement avoir lieu avant le 30/06/2026. Si le délai d'exécution ne permet pas de respecter la date butoir du 30/06/2026 pour la fin du projet global, la date butoir prime sur le délai d'exécution car elle est imposée par le pouvoir subsidiant et conditionne l'octroi des subsides. L'attention des soumissionnaires est attirée sur la pénalité spéciale prévue en complément de l'article 45 de l'A.R. du 14 janvier 2013. La visite des lieux obligatoire sous peine de nullité de l'offre se déroule le 19 mars 2026 à 14h00, sur site, après rendez-vous pris auprès de Madame Sarah MANDERLIER (sarah.manderlier@igretec.com)

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur se satisfait de la preuve de l'agrément comme décrit ci-dessous pour opérer la sélection des soumissionnaires. Les travaux sont rangés dans la catégorie C et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 5 selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément des entrepreneurs. Il est rappelé que la classe d'agrément exigible pour l'attribution d'un marché est celle qui correspond au montant de la soumission à approuver.

#### **5.1.10. Critères d'attribution**

##### **Critère:**

Type: Prix

Description: Le marché est attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse sur la base du prix.

Catégorie du critère d'attribution valeur fixe: Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution: 1

#### 5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/6f8ac757-e7d3-4cf1-8097-2949454aecc6/documents>

##### Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/6f8ac757-e7d3-4cf1-8097-2949454aecc6/forum>

#### 5.1.12. Conditions du marché public

##### Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/6f8ac757-e7d3-4cf1-8097-2949454aecc6/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) No 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 31/03/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

##### Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Pas encore connu

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

#### 5.1.15. Techniques

##### Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D'ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 15 jours et 60 jours

## 8. Organisations

---

### 8.1. ORG-0001

Nom officiel: Igretec

Numéro d'enregistrement: 0201741786\_547

Adresse postale: boulevard Mayence, 1

Ville: Charleroi

Code postal: 6000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

Adresse électronique: [igretec@igretec.com](mailto:igretec@igretec.com)

Téléphone: +32 71202811

Adresse internet: <https://www.igretec.com>

Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=547&includeOrganisationChildren=true>

**Rôles de cette organisation:**

Acheteur

**8.1. ORG-0002**

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui

Numéro d'enregistrement: BE001

Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: [revise@publicprocurement.be](mailto:revise@publicprocurement.be)

Téléphone: +32 2 740 80 00

Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

**Rôles de cette organisation:**

TED eSender

**8.1. ORG-0003**

Nom officiel: CONSEIL D'ETAT

Numéro d'enregistrement: 0931.814.266

Ville: BRUXELLES

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

**Rôles de cette organisation:**

Organisation chargée des procédures de recours

## 10. Changement

---

Version de l'avis antérieur à modifier

:

30b6fbd5-2904-46d2-94b8-45e8b92a5ee0-01

Principale raison du changement

:

Mise à jour d'informations

Description

:

Les documents suivants viennent d'être ajoutés aux documents de marché : - une nouvelle version du « Plan terrier 01 », - un « Plan terrier 02 coupes AR-Détails », - deux plans complémentaires pour l'implantation des plantations.

**10.1. Changement**

Identifiant de la section: PROCEDURE

Les documents de marché ont été modifiés le: 20/03/2026

## Informations relatives à l'avis

---

Identifiant/version de l'avis: 52401197-f39f-4f73-bb89-f0e13779d276 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 20/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 20/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 202101-2026

Numéro de publication au JO S: 58/2026

Date de publication: 24/03/2026